PLU

5 (((Emplacements réservés

Labergement - Sainte - Marie

25 320

Vu pour être annexé à notre délibération du 23 11 2018
Le maire,
Daniel Pasquier

DOCUMENT D'ARRÊT

PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal le 23 11 2018

Architecte dplg Urbaniste valérie Chartier

Liste des emplacements réservés

N°	*Désignation*	*Bénéficiaire*	*Superficie approximative*
1	Passage réseaux - secteur «A l'Abbaye» parcelles 39 et 71	Commune	**4 ares**
2	Equipement d'intérêt collectif en lien avec les équipements scolaires et culturels	Commune	**36 ares**
3	Equipement d'intérêt collectif en lien avec du logement adapté aux personnes à mobilité réduite	Commune	**20 ares**